



ARRÊTÉ DEP-2024-603 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BREVET DES MÉTIERS D'ART VOLUMES STAFF ET MATERIAUX ASSOCIES

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

 \mathbf{Vu} les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-138 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 mars 1993 portant création du brevet des métiers d'art spécialité volumes staff et matériaux associés

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet des métiers d'art ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet des métiers d'art spécialité volumes staff et matériaux associés pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Rennes et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Thierry GERARD, inspecteur de l'Education nationale

Président adjoint :

Monsieur Vincent BROSSAS, enseignant

Enseignants:

Madame Cécile FAUBERT Monsieur Philippe GANNE

Madame Françoise TROTTIN Monsieur Ludovic BLANC

Professionnels:

Madame Méline LAMBOLEY Monsieur Yoann LANDES

Monsieur William SAINT HILAIRE Monsieur Yannick CHALMEL

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00

IMPRIM'VERT®